Léon XIV en France (25-28 septembre 2026) : quels enjeux ?



Du 25 au 28 septembre 2026, le pape Léon XIV effectue une visite en France. Cette visite est l'occasion pour lui de rencontrer différentes personnes, telles que des responsables politiques, des religieux, des fidèles et des jeunes. Mais cette visite se passe aussi à un moment où l'Église catholique rencontre plusieurs difficultés, telles que la baisse du nombre de prêtres, les questions sur la place des femmes et les affaires de violences sexuelles notamment.

Ces trois tribunes publiées dans *Le Monde* s'intéressent à ces différents sujets. La première, écrite par Anne Soupa, cherche à expliquer ce que le pape veut montrer à travers les différentes étapes de son voyage. La deuxième, signée par un collectif de personnalités engagées dans l'Église, s'intéresse à la pénurie de prêtres et aux changements qui pourraient être nécessaires dans son organisation. Enfin, la troisième, écrite par Marie-Jo Thiel, aborde la question des violences dans l'Église et les difficultés de l'institution à y faire face et à réellement les combattre. Même si ces trois tribunes ne traitent pas exactement les mêmes sujets, elles montrent toutes que l'Église a aujourd'hui des problèmes concernant son fonctionnement et son avenir.

La première tribune, publiée le 24 septembre 2026, est écrite par Anne Soupa, une théologienne française et cofondatrice de la Conférence catholique des baptisé-e-s francophones. Elle s'intéresse notamment à l'évolution de l'Église et à la place qu'y occupe les femmes. Dans son texte, elle cherche d'abord à comprendre les objectifs de la visite de Léon XIV en France. Elle remarque dans un premier temps la différence entre sa manière de s'exprimer et celle de son prédécesseur, le pape François. Contrairement à lui, Léon XIV a une parole plus réservée. Il préfère faire réfléchir les personnes auxquelles il s'adresse plutôt que leur imposer directement ses idées. Il cherche davantage à échanger et à laisser une place à ses interlocuteurs. Anne Soupa s'intéresse ensuite aux différentes étapes prévues pendant son voyage. Le pape doit rencontrer les autorités politiques, les jeunes, les représentants du monde culturel, mais aussi les religieux et les fidèles. Pour Anne Soupa, le choix de ces différentes rencontres permet de comprendre les sujets auxquels Léon XIV accorde de l'importance. Elle prend notamment l'exemple de la Maison Bakhita, un établissement qui accueille des personnes exilées. Cette visite montre l'intérêt du pape pour la situation des migrants et pour les personnes qui doivent quitter leur pays. Il souhaite mettre en avant l'accueil et la solidarité envers les plus fragiles. Ensuite, la rencontre avec les jeunes au Stade de France est également un moment important du programme. Anne Soupa explique qu'il s'agit d'une occasion pour le pape de transmettre son expérience et sa vision du monde aux nouvelles générations. Elle évoque aussi la messe prévue place de la Concorde, qui pourrait être l'occasion de parler de paix et de justice. Enfin, l'autrice accorde une importance particulière à la dernière journée du voyage, à Metz.

Le pape doit participer à une rencontre entre plusieurs religions et prononcer un discours sur la paix, à proximité de la figure de Robert Schuman, qui a joué un rôle important dans la construction européenne. D'après Anne Soupa, ce choix montre que Léon XIV souhaite encourager les Européens à construire un avenir plus pacifique. Pour conclure, Anne Soupa présente Léon XIV comme un pape qui ne souhaite pas seulement s'occuper des questions religieuses, mais qui cherche aussi à intervenir sur des sujets qui concernent l'ensemble de la société, comme les migrations, la paix et la dignité humaine. Elle considère que son rôle peut dépasser celui d'un simple responsable religieux et qu'il peut devenir une véritable voix morale dans le monde actuel.

La deuxième tribune, publiée le 26 septembre 2026, est écrite par un collectif de personnalités engagées dans l'Église catholique. Parmi les signataires, on retrouve notamment Guy Aurenche, Christiane Bascou, Anne Soupa et plusieurs responsables d'associations religieuses. Ces personnes défendent une évolution du fonctionnement de l'Église, notamment concernant la place des femmes et des fidèles qui ne sont pas prêtres. Les auteurs commencent par se réjouir de la venue du pape en France. Cependant, ils estiment que cette visite doit aussi être l'occasion de parler des difficultés que rencontre l'Église, en particulier de la forte diminution du nombre de prêtres. Pour montrer l'importance du problème, ils s'appuient sur plusieurs chiffres. En 2000, la France comptait 976 séminaristes, contre seulement 679 en 2023. Le nombre de prêtres a lui aussi fortement diminué : il est passé de 25 353 en 2000 à 12 019 en 2023. Cette baisse a des conséquences directes sur les paroisses. Certains prêtres doivent s'occuper de plusieurs églises, les messes sont moins fréquentes et les communautés sont parfois regroupées sur de grands territoires. Les prêtres sont également de plus en plus sollicités, ce qui peut provoquer de la fatigue et de l'épuisement. Mais pour les auteurs, le problème ne vient pas uniquement du manque de prêtres. Ils estiment qu'il faut aussi se demander si l'organisation actuelle de l'Église est toujours adaptée à la situation. En effet, depuis toujours, le prêtre occupe une place centrale dans la communauté. Il doit célébrer les messes, accompagner les fidèles, diriger la paroisse et s'occuper de nombreuses tâches administratives. Avec la diminution du nombre de prêtres, il est de plus en plus compliqué d'assurer toutes ces missions. Le collectif présente alors trois possibilités pour faire évoluer la situation. La première serait de continuer à fonctionner comme aujourd'hui, en regroupant les paroisses et en réduisant le nombre de célébrations. Cependant, les auteurs ne sont pas favorables à cette solution car ils craignent qu'elle éloigne les fidèles les uns des autres et fasse perdre aux paroisses leur vie communautaire. La deuxième possibilité serait d'ouvrir certains ministères à un plus grand nombre de personnes. Les auteurs évoquent notamment la possibilité d'ordonner des hommes mariés, de permettre aux femmes d'accéder au diaconat et de confier davantage de responsabilités aux laïcs, c'est-à-dire aux personnes qui ne sont pas membres du clergé. Cela permettrait de mieux répartir les tâches sans forcément changer complètement l'organisation de l'Église. La troisième solution serait de revoir plus profondément le modèle actuel. Les auteurs se demandent notamment pourquoi les prêtres doivent obligatoirement être célibataires et pourquoi les femmes ne peuvent pas accéder aux mêmes fonctions religieuses que les hommes. Ils souhaitent également que la séparation entre les prêtres et les laïcs soit moins importante. Ils rappellent que les laïcs, et particulièrement les femmes, participent déjà beaucoup à la vie des paroisses. Ils s'occupent par exemple de la préparation des célébrations, de l'accompagnement des familles, des visites aux malades ou encore de l'animation spirituelle. Pourtant, leur rôle n'est pas toujours reconnu. À travers cette tribune, le collectif estime donc que l'Église ne peut pas continuer à fonctionner comme elle le faisait avant. Pour les auteurs, la baisse du nombre de prêtres est l'occasion de réfléchir à une organisation plus ouverte, dans laquelle davantage de personnes pourraient participer aux responsabilités de l'Église.

La troisième tribune, publiée le 27 septembre 2026, est écrite par Marie-Jo Thiel, professeure émérite à la faculté de théologie catholique de l'université de Strasbourg. Elle a notamment travaillé sur les violences et les difficultés rencontrées par l'Église catholique face à ces affaires. Dans son texte, elle reconnaît tout d'abord que l'Église a fait certains progrès pour reconnaître les violences sexuelles et mettre en place des mesures de prévention et de réparation. Toutefois, elle considère que ces efforts restent insuffisants. D'après elle, tant que les causes profondes de ces violences ne seront pas traitées, les mêmes problèmes risquent de se perpétuer. Elle explique notamment que le fonctionnement de l'Église pose problème car une grande partie du pouvoir est détenue par les hommes membres du clergé. Les femmes, quant à elles, sont trop souvent mises à l'écart des postes importants et des décisions. Pour Marie-Jo Thiel, ce déséquilibre favorise certaines dérives et complique la remise en question de l'institution. De plus, elle insiste sur la manière dont les victimes sont accueillies et écoutées. Elle estime qu'elles ne sont pas toujours prises suffisamment au sérieux et que l'Église cherche parfois à protéger sa réputation plutôt qu'à reconnaître clairement les faits. Pour illustrer son point de vue, elle prend l'exemple du père Jean-Bernard Plessy, ancien directeur de l'Institution des Chartreux à Lyon. Quand il quitte ses fonctions en juillet 2026, il dit le faire en raison d'une fatigue physique et mentale. Pourtant, le diocèse de Lyon révèle ensuite qu'une plainte a été déposée pour des viols et agressions sexuelles aggravés. Marie-Jo Thiel critique notamment le vocabulaire atténuant utilisé par le diocèse, qui parle d'une simple « relation » avec une étudiante. Pour elle, cette manière de présenter les choses montre que l'Église a encore beaucoup à faire dans sa façon de reconnaître les violences. Elle évoque aussi l'affaire de Marko Rupnik, un ancien prêtre jésuite accusé d'agressions sexuelles et d'emprise psychologique et spirituelle. Cette affaire représente, selon elle, un test pour Léon XIV. Elle attend du nouveau pape qu'il prenne des décisions fortes et qu'il prouve qu'il est capable de ne pas protéger les personnes mises en cause. Marie-Jo Thiel revient ensuite sur la place des femmes dans l'Église. Elle considère que leur manque de responsabilités contribue aux déséquilibres de pouvoir. Elle défend donc une organisation dans laquelle les décisions seraient davantage partagées entre les prêtres et les laïcs, et les hommes et femmes. Enfin, Marie-Jo Thiel explique que l'Église doit mettre fin à ce qu'elle appelle la « culture du silence ». Elle dénonce les situations dans lesquelles les violences sont minimisées, cachées ou présentées avec des mots qui atténuent ou cachent leur gravité. Pour elle, l'institution doit accepter de remettre en question certaines de ses habitudes et de ses règles si elle veut vraiment lutter contre ces problèmes. Cette tribune est donc un appel à des changements profonds dans l'institution. Marie-Jo Thiel attend de Léon XIV qu'il ne se contente pas de reconnaître les difficultés de l'Église, mais qu'il prenne des mesures concrètes pour mieux protéger les victimes et ainsi regagner la confiance.

Après avoir lu ces trois tribunes, je trouve que la visite du pape en France permet d'exposer plusieurs problèmes auxquels l'Église est confrontée aujourd'hui et aussi de s'interroger sur son avenir. J'ai trouvé intéressant de voir que les trois tribunes abordent des sujets différents mais qui arrivent finalement à l'idée que l'Église se doit de faire évoluer son fonctionnement. Que ce soit sur la place des femmes, le manque de prêtres ou les violences sexuelles, les auteurs montrent qu'il y a encore des changements importants à faire. Personnellement, je pense que le plus important est que l'Église arrive à accorder les valeurs qu'elle défend avec la manière dont elle fonctionne réellement. Elle parle beaucoup de solidarité, de respect et de dignité humaine, mais elle se doit aussi d'être capable d'appliquer ces principes dans sa propre institution. Je vois donc la visite du pape comme une occasion de faire avancer les choses. Cependant, je pense que ce sont surtout les changements qui seront faits après cette visite qui permettront de voir si elle a réellement eu un impact.

Ruben NICOLAU (Terminale 4), le 11 novembre 2026